

Ce n'est pas suffisant. Nous devons faire davantage pour assurer qu'aucun jeune Canadien brillant, capable de bénéficier d'une instruction poussée, en soit privé faute d'argent.

Notre économie consomme des hommes et des machines avec ses procédés de production. Nous reconnaissons qu'il est juste d'accorder des dégrèvements fiscaux pour l'usure des machines, mais on n'accorde rien de tel pour ce qui est de remplacer l'élément humain et les aptitudes humaines. Nous devrions du moins accorder des dégrèvements d'impôt pour l'argent qu'une famille ou un particulier affecte directement à des fins d'instruction de tout genre.

Le genre de société démocratique dans laquelle nous vivons exige le développement maximum de chacun en tant que travailleur et en tant qu'homme. C'est là la tâche de l'instruction aujourd'hui. Une aide fédérale plus importante est essentielle en cette période critique de l'histoire, sans le moindrement amoindrir l'autorité des provinces dans le domaine administratif de l'instruction.

Déjà, le gouvernement fédéral a entrepris un vaste programme d'instruction et de culture qui touche à une douzaine de domaines différents. Une forme quelconque de liaison est nécessaire, tant du point de vue de l'efficacité que de la commodité. La solution sensée semble être un bureau central de l'enseignement, qui serait administré conjointement par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Pareille initiative pourrait inciter notre jeune et vigoureux pays à occuper la place qui lui revient dans le combat qui se poursuit présentement dans le monde pour rallier l'esprit des hommes.

Ces dernières années, grâce à Radio-Canada et au Conseil des Arts, nos jeunes artistes ont pu se perfectionner et voyager, ce qui leur était refusé jusqu'ici. En conséquence un nombre de plus en plus grand d'artistes canadiens sont à l'étranger où ils nous servent d'ambassadeurs de bonne entente. Le Canada s'est mis en quelque sorte à exporter sa culture aussi bien que le blé et le papier-journal.

Je propose donc que le gouvernement avise à établir, de concert avec les provinces, un office fédéral de l'instruction publique dont les attributions seront de:

1. Diriger plus efficacement l'instruction de quelque 75,000 étudiants qui fréquentent actuellement les écoles administrées par le gouvernement fédéral, au coût de 50 millions de dollars par année.

2. Appliquer un programme de recherches aux termes duquel les ouvriers recevraient une nouvelle formation pour répondre aux exigences de l'automatisation.

[M. Webster.]

3. Encourager et faire connaître les programmes complets de formation des adultes offerts par les universités canadiennes.

4. Faire office de bureau central de distribution pour les subventions à parts égales versées aux provinces pour les prêts et les bourses accordés aux étudiants, les cours spéciaux donnés aux néo-Canadiens, aux enfants désavantagés, aux apprentis, aux chômeurs, etc.

5. Servir d'intermédiaire pour la diffusion dans les provinces de renseignements découlant de recherches et d'expériences faites au palier local par les autorités scolaires et universitaires.

6. Favoriser une meilleure compréhension entre les éducateurs grâce à l'échange d'ins-tituteurs entre les provinces;

7. Coordonner le travail éducatif du Conseil des Arts du Canada, du Conseil national de recherches, de Radio-Canada et de l'UNESCO.

Peu de gens nieront que l'utilisation maximum de nos ressources produirait une génération meilleure que jamais auparavant—plus en santé, plus instruite, plus portée aux arts et plus consciente de son prochain. Récemment le romancier canadien, le professeur Hugh McLennan, de l'Université McGill, écrivait ce qui suit:

Le Canadien contemporain a grimpé et a été hissé à un niveau matériel plus élevé qu'aucun de ses prédécesseurs. Mais au-dessus de lui s'élèvent les sommets réellement intéressants, et c'est seulement s'il les atteint qu'il jouera un rôle important pour l'humanité.

Qui aujourd'hui s'intéresse à la quantité de maïs que les Athéniens ont consommée dans la sixième décennie du IV<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ ou combien de profits ils ont retirés de leur marine marchande?

Mais depuis plus de 2,000 ans, les hommes se sont beaucoup intéressés à la sixième décennie de ce siècle, parce que c'est à cette époque que la construction du Parthénon a commencé et que Sophocle a écrit Antigone.

Sans sa récolte de maïs, sans son argent, sans son commerce sur la Méditerranée, Athènes n'aurait pas pu construire le Parthénon ni maintenir aux frais de l'État les théâtres où l'on jouait les pièces qui l'ont rendue immortelle.

Mais la raison de son immortalité, la raison pour laquelle elle a une valeur si grande pour le genre humain, c'est que le citoyen d'Athènes ne considérait pas la production, la distribution et la consommation des biens matériels comme une fin, mais comme un moyen nécessaire pour atteindre la fin beaucoup plus noble de faire de sa cité un lieu où des personnes mûres et civilisées pouvaient mener une vie joyeuse et excitante.

A mon sens, notre pays doit se donner un idéal beaucoup plus élevé que celui de créer un milieu économique et politique susceptible d'attirer les placements et l'industrie. Autrement dit, il doit viser plus haut et ne pas seulement penser à s'agrandir et à s'enrichir